

Bruxelles, le 5 mai 2026  
(OR. en)

8882/26

COH 75  
CADREFIN 197  
POLGEN 112  
ECOFIN 572  
ENV 455  
TRANS 271  
PECHE 157  
JAI 526  
ENER 222  
MI 429  
MAR 68  
COMPET 525  
SAN 275  
SUSTDEV 36  
RECH 206

## RÉSULTATS DES TRAVAUX

---

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: délégations

---

Objet: Inclusion de la Norvège dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique  
- Conclusions du Conseil (5 mai 2026)

---

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur l'inclusion de la Norvège dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique, telles qu'approuvées par le Conseil "Affaires économiques et financières" lors de sa 4170<sup>e</sup> session, tenue le 5 mai 2026.

**CONCLUSIONS DU CONSEIL**  
**sur l'inclusion de la Norvège dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

1. RAPPELANT les conclusions du Conseil européen des 29 et 30 octobre 2009<sup>1</sup>, dans lesquels celui-ci a adopté la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique et a approuvé les conclusions du Conseil<sup>2</sup> en la matière, fondées sur la communication de la Commission du 10 juin 2009<sup>3</sup>;
2. CONSIDÉRANT le consensus atteint à l'issue d'une procédure de silence le 28 novembre 2025 par les représentants de l'Allemagne, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne et de la Suède en ce qui concerne la demande d'adhésion à part entière présentée par la Norvège;
3. CONSIDÉRANT la lettre du 20 mars 2026 de la présidence du groupe des coordinateurs nationaux de la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique à l'attention de la présidence chypriote du Conseil de l'UE, lui demandant de lancer la procédure au sein du Conseil en vue de l'inclusion de la Norvège dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique;
  - A. SALUE et ACCEPTE la demande présentée par les pays participant au groupe des coordinateurs nationaux de la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique d'inclure la Norvège dans ladite stratégie;
  - B. INVITE la Commission à prendre les mesures nécessaires pour inclure la Norvège dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique et à soumettre au Conseil une stratégie modifiée en conséquence.

---

<sup>1</sup> Document 15265/1/09 REV 1.

<sup>2</sup> Document 15018/09.

<sup>3</sup> Document 11308/09.